



RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2018

Le PETR - UCCSA

Annexe 1 Périmètre du territoire depuis le 1^{er} janvier 2017



Depuis le 1^{er} janvier 2017, le PETR - UCCSA compte 2 EPCI :

- Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry
- Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne,

En 2018, 108 communes sont présentes sur le territoire du PETR-UCCSA pour 71 226 habitants (RGP 2014).

Réalisation : Christophe Dupuy - PETR-UCCSA au 1er Janvier 2017

1. Le fonctionnement du PETR-UCCSA

1.1 Les organes délibérants / politiques

Les EPCI sont représentés au sein de deux instances qui disposent chacune de rôles précis :

- Le Comité Syndical (80 délégués qui ont été désignés au sein des structures délibérantes des Communautés de communes) : il désigne le Président et les membres du bureau ; il débat et délibère sur les projets et l'avenir du territoire ; il vote le budget.
- Le Bureau Syndical (25 membres) : il met en application les orientations débattues en Comité Syndical et engage les actions ; il gère les affaires courantes de la structure.

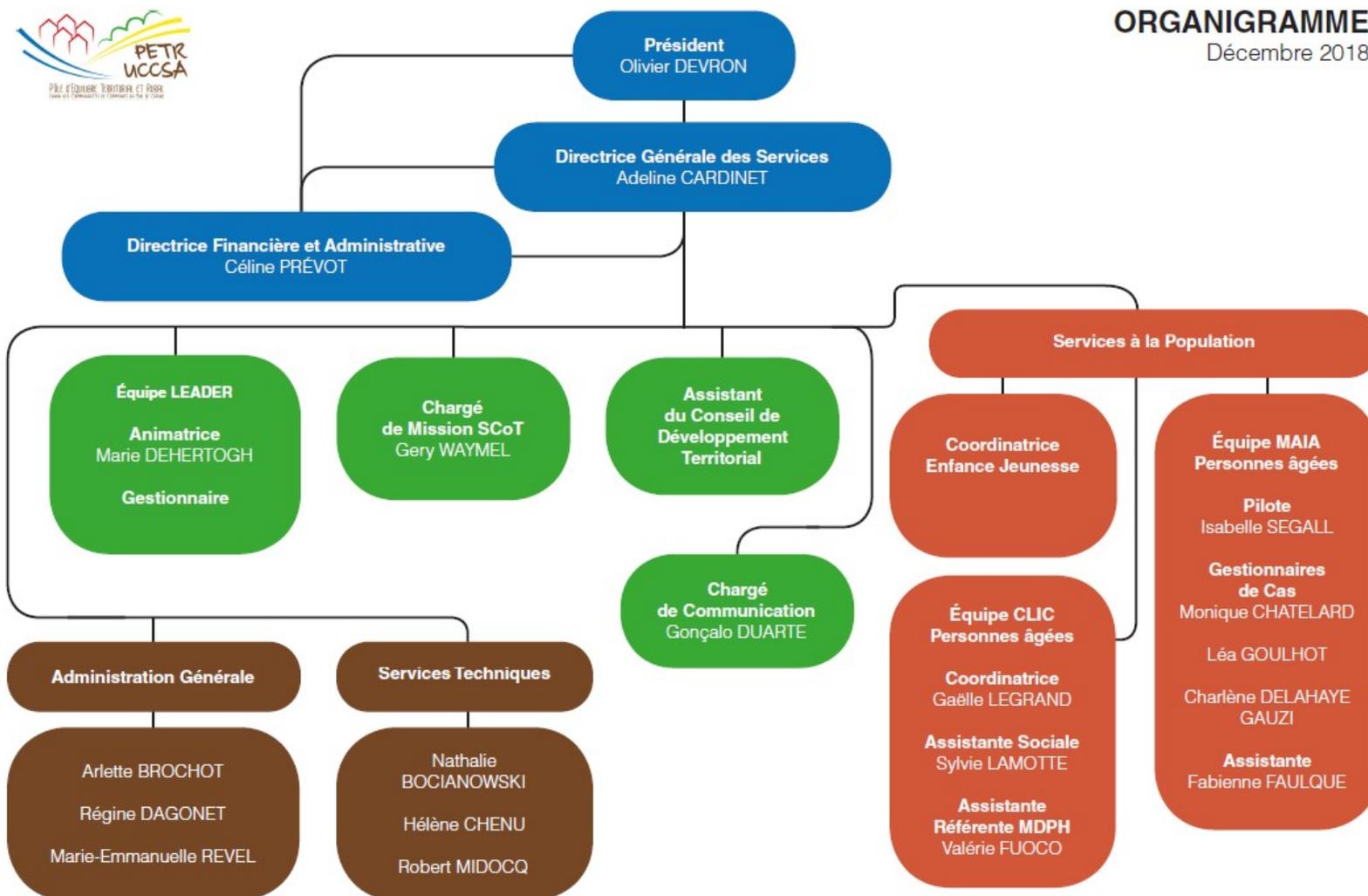
Un Président et neuf Vice-présidents sont élus pour suivre les actions mises en œuvre :

Le PETR-UCCSA est présidé par **Olivier DEVRON**, et organisé autour de commissions spécifiques (élections 16 février 2017) :

- 1
 - Administration générale, finances et gestion des locaux, présidée par **Hervé LEDUC**,
 - Contrat de ruralité et LEADER : suivi des dispositifs, présidée par **Olivier CASSIDE**,
 - Aménagement du territoire (SCoT, TVB, infrastructures et mobilités), perspectives institutionnelles (réflexions et relations PRADET, le pôle métropolitain Reims ...) et le développement économique, présidée par **Jean-Marie TURPIN**,
 - Circuit court, agriculture et viticulture, présidée par **Madeleine GABRIEL**,
 - Environnement (PCET, TEPCV, air climat énergie, déchets, eau ...), présidée par **Antoine VIET**,
 - Service à la population : Enfance Jeunesse, présidée par **Brigitte MARY** (à compter du 3 mai 2018 : élection de Marie Christine RIBOULOT)
 - Service à la population : CLIC, MAIA et MDPH, présidée par **Georges FOURRE**,
 - Tourisme, culture et patrimoine, présidée par **Bruno LAHOUATI**,
 - Communication, informations, manifestations et relations présidée par **André SIMON**.

1.2 Les services

Le PETR œuvre pour le développement durable du territoire, dans les domaines : économique, social et environnemental. Une équipe de techniciens contribue à la réalisation des projets du territoire, par la concertation et la coordination, du pilotage de projets à la réalisation d'études ou d'expertises.



AMÉNAGEMENT DURABLE

- **Accompagnement des collectivités**

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été approuvé le 18 juin 2015, il est rendu exécutoire depuis le 31 août 2015. Afin de faciliter la mise en compatibilité avec le SCoT, le PETR accompagne les collectivités dans la réflexion sur leurs documents d'urbanisme.

En 2018, 5 avis PLUs ont été rendus : 22/02/2018 : Marigny en Orxois / 12/04/2018 : Pavant / 12/04/2018 : Veully-la-Poterie / 13/12/2018 : Belleau / 13/12/2018 : Charly sur Marne

- **Participation à l'avis du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)**

A la faveur de la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), un nouveau projet de territoire régional, construit avec les territoires, va émerger avec l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

L'élaboration du SRADDET et des schémas sectoriels ont été suivis notamment avec la participation du PETR – UCCSA par l'intermédiaire de différents temps de travail dont l'organisation le 1/06/2018, de la rencontre avec le Vice Président Nicolas LEBAS, délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche, à l'Europe et à la planification territoriale et les élus du Sud de l'Aisne

Par courrier en juillet 2018, la Région a sollicité notamment les établissements en charge de SCoT pour formuler des propositions relatives aux règles générales du projet du SRADDET. Ainsi, le PETR - UCCSA a mobilisé ses EPCI et ses élus qui se sont réunis le 11 octobre 2018 afin d'échanger sur ces premiers constats.

A la suite, des propositions (remarques et idées) ont été soumises au Conseil régional des Hauts de France pour poursuivre l'élaboration du SRADDET.



LE PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL (PCET)

Il a été approuvé le 4 décembre 2014. Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à limiter la vulnérabilité des territoires aux effets du changement climatique.

La transition énergétique est aussi un axe renforcé notamment par l'obtention du label « territoire à énergies positives pour la croissance verte » sur le Sud de l'Aisne en septembre 2018. Rev3 est une dynamique collective qui vise à transformer les Hauts-de-France, pour en faire l'une des régions européennes les plus avancées en matière de transition énergétique et de technologies numériques.

Ainsi reconnus, les territoires peuvent bénéficier d'une mise en réseau et d'accompagnement technique pour la réalisation de leurs projets.

D'autres travaux (études « Mobilité des habitants et des marchandises » par AEC, expertise et conseil a été validée en décembre 2018, « Potentiel de développement des énergies renouvelables » se poursuit, les actions de sensibilisation type familles à énergies positives sont organisées et les actions en lien avec les thématiques comme le projet Alimentaire de Territoire à l'échelle du sud de l'Aisne font l'objet d'une attention et d'une participation particulière) sont en cours grâce à la signature d'un Contrat d'Objectif Territorial énergie-climat (ADEME/Région) conclu en décembre 2015.

De même, des réunions publiques d'informations sur les aides financières à la rénovation énergétique ont été organisées:

- Jeudi 5 avril et Lundi 16 avril à Château Thierry
- Mardi 17 avril à Condé en Brie
- Vendredi 20 avril à Charly sur Marne
- Mardi 24 avril à Neuilly Saint Front
- Jeudi 26 avril à Fère en Tardenois

En complément, un travail est réalisé pour coconstruire le déploiement des présences de SOLIHA sous forme de rendez-vous de la rénovation (Accueil 1 fois par mois, sur rendez vous, à Fère en Tardenois, Condé en Brie, Charly sur Marne, Neuilly Saint Front)

Enfin, le Comité syndical a voté le **12 avril 2018 le lancement de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**

Cette décision fait suite à :

- la délibération du Conseil Communautaire de la C4 du 11 décembre 2017 qui autorise l'élaboration, l'animation et la réalisation du programme d'actions du PCAET à l'échelle du territoire du PETR - UCCSA,
- la délibération du Conseil Communautaire de la CARCT du 18 décembre 2017 qui confie la responsabilité de l'élaboration, d'animation et de réalisation du programme d'actions du PCAET au PETR - UCCSA,

ENFANCE-JEUNESSE

Election de Madame RIBOULOT à la Vice Présidence Enfance Jeunesse le 3 mai 2018.

Le PETR porte le **Contrat Enfance-Jeunesse** cosigné avec la CAF, la MSA et les collectivités compétentes. Un soutien technique est apporté aux collectivités et aux associations qui souhaitent créer ou développer l'accueil des enfants et des jeunes sur le territoire.

Par ailleurs, le PETR favorise la qualification et la montée en compétences des professionnels de la petite enfance et de la jeunesse en proposant plusieurs formations de proximité.

BAFA base : 40 inscrits (22 agents + 14 individuels) approfondissement 24 inscrits (14 agents de collectivités + 16 individuels)

BAFD base : 6 inscrits (3 agents + 3 individuels) et perfectionnement : 6 inscrits (4 agents+ 2 individuels)

Des temps individuels de soutien à l'écriture du bilan de formation pour les BAFD ont également été mis en place.

Des projets à destination des adolescents sont aussi menés : Le territoire du PETR - UCCSA a été retenu en juin 2017 dans le cadre du « **Dialogue Structuré Régional Jeunesse** » comme espace local. Le but de cette démarche est, en partenariat avec le CRAJEP Picardie, de permettre aux jeunes, de 13 à 30 ans, de construire et partager leur opinion sur leur lieu de vie et leur région. A travers divers temps d'échanges, à différentes échelles, les jeunes sont amenés à s'interroger sur les politiques publiques qui les entourent et à construire des initiatives locales sur des thématiques qui les touchent.

- le 12 juillet : temps d'échanges entre les jeunes des ALSH et le soir avec les élus du Sud de l'Aisne

- le 9 décembre : 10 jeunes du Sud de l'Aisne étaient présents à l'événement proposé par le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire Hauts-de-France. Des thèmes précis ont pu ressortir de ces temps d'échanges

Indépendamment de ce projet, le CRAJEP a créé une plateforme internet « **Ready to Move** » pour favoriser la mobilité européenne des jeunes. Afin de la faire vivre et de relayer les informations, le PETR a été retenu comme espace référent pour le sud de l'Aisne et le Soissonnais. Le but de cette plateforme est également d'aider les structures à porter des dossiers Erasmus pour favoriser les échanges de jeunes, les voyages extra-scolaires à l'étranger, et promouvoir les services volontaires européens, et autre...

En 2018, le PETR- UCCSA a poursuivi :

- L'appropriation des éléments fournis par la plateforme Ready to move
- L'animation, mobilisation des partenaires :- PIJ de Château -Thierry à la Rotonde, - Adothèque de Château –Thierry, - Service jeunesse secteur Condé-en-Brie, - Service jeunesse Neuilly-saint-Front
- La participation aux réseaux mis en œuvre



C'est dans la volonté de développer le service aux familles qu'un **projet de soutien à la parentalité** se met en place : des conférences, des temps d'échanges et des ateliers auront lieu en itinérance sur le territoire.

Suite au recensement des besoins des familles, plusieurs thématiques ont été retenues. **20** ateliers ont été organisés.

3 thématiques ont été mises en avant grâce au questionnaire :

- La sécurité
- Les réseaux sociaux et les écrans
- La scolarité

4 catégories ont été identifiées pour répondre aux besoins de toutes les familles, avec des enfants de tout âge :

- o Mon bébé et moi (0-6 ans)
- o Mon enfant et moi (7-9 ans)
- o Mon pré ado et moi (10-13 ans)
- o Mon ados et moi (14-17 ans)

Les thèmes ont été choisis pour que les parents se sentent directement concernés dans leur rôle et dans leur vie au quotidien, selon les questionnaires administrés aux familles et aux échanges réalisés avec les professionnels des structures petite enfance, enfance et jeunesse du territoire.

29 parents et 28 enfants ont assisté à l'ensemble des animations proposées



“PARENTS DU SUD DE L’AISNE”

Conférences, ateliers, temps d'échanges.

Mon bébé et moi (0-6 ans)

Fère-en-Tardenois

Salle Maurice Denis (à droite de l'église)

- “S'éveiller par le jeu”
10/11 à 10h - Temps parents-enfants
- “Les écrans pour les 0-6 ans”
12/11 à 19h - Conférence
22/11 et 3/12 à 19h - Temps d'échanges
- “Le lien parent-enfant : de la conception à la naissance”
13/11 à 19h - Conférence
- “Le lien parent-enfant : gestion des émotions”
29/11, 6/12 et 13/12 à 17h30 - Séances de Sophrologie pour les 3-6 ans

Mon enfant et moi (7-9 ans)

Condé-en-Brie

Salle des Mariages (Mairie)

- “Jouer avec mon enfant”
17/11 à 10h - Temps parents-enfants
- “Internet et ses dangers”
21/11 à 19h - Conférence
- “L'Accompagner dans sa vie d'écolier”
30/11 et 14/12 à 19h - Temps d'échanges

Mon ado et moi (14-17 ans)

Neuilly-Saint-Front

- “Comment prévenir le décrochage scolaire ?”
10/12 et 17/12 à 17h30 - Temps d'échanges
Espace Jeanne d'Evreux
- “Les réseaux sociaux et le harcèlement”
16/11 à 19h - Conférence
Salle de la Mairie
- “Comprendre mon adolescent”
29/11 à 19h - Conférence
Salle de la Mairie

Mon pré-ado et moi (10-13 ans)

Chézy-sur-Marne

Salle du Jumelage (Mairie)

- “Le harcèlement scolaire, comment le prévenir ?”
20/11, 27/11 et 4/12 à 19h - Temps d'échanges
- “On joue ensemble !”
1/12 à 10h - Temps parents-enfants

Contact : **Tiffanye LARIVIÈRE MARICOT**
enfance.jeunesse@uccsa.fr
03 23 71 88 80



Suivez-nous sur Facebook :
Actus Enfance-Jeunesse Sud de l'Aisne

**OUVERT À TOUS !
GRATUIT**

PERSONNES ÂGÉES

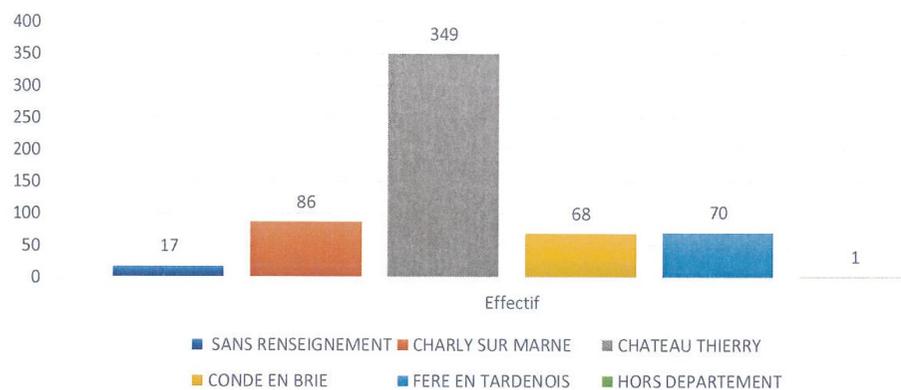
1) le CLIC du Sud de l'Aisne (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

C'est un service gratuit destiné aux personnes de plus de 60 ans. L'équipe informe, conseille et accompagne les personnes âgées et leur famille afin d'améliorer leur quotidien à domicile en trouvant des solutions adaptées à leur situation.

Nombre total de personnes aidées par le CLIC dans l'année								
Secteur	< 60 ans	60 - 74 ans	75 -89 ans	+ 90 ans	Sans renseignement	Total	%	% par rapport à la popul. de + 60 ans du secteur
Charly-sur-Marne		29	45	8	4	86	13,17%	2,61%
Château-Thierry	1	102	167	50	30	350	53,60%	5,22%
Condé-en-Brie		16	36	9	7	68	10,41%	3,41%
Fère-en-Tardenois		19	45	5	1	70	10,72%	3,02%
Neuilly-Saint-Front		12	31	12	3	58	8,88%	2,78%
Hors secteur		0	3	1	17	21	3,22%	
TOTAL		178	327	85	0	653	100,00%	



Répartition du nombre de personnes aidées par secteur



Nombre de dossiers de demandes

	< 60 ans	60 - 74 ans	75-89 ans	+ 90 ans	Sans renseignement	Total
Nombre de dossiers de demandes	0	270	501	110	61	942
Nombre moyen de dossiers de demandes par personne aidée	0,00	1,49	1,51	0,33	0,70	1,44

L'équipe du CLIC du Sud de l'Aisne a répondu à 942 demandes en 2018.

L'équipe du CLIC du Sud de l'Aisne a aidé 653 personnes en 2018 contre 582 en 2017. La moyenne d'âge du public est de 79 ans. Parmi ces personnes, 350 nous ont sollicité pour la première fois.

54 % des personnes aidées vivent sur le secteur de Château-Thierry (ancienne CCRCT). Cela peut s'expliquer par la proximité des locaux du CLIC qui sont justement basés à Château-Thierry. Ce constat correspond également à la densité de population car, 41% des personnes de plus de 60 ans vivent sur le secteur de Château-Thierry.

Les familles sont les premières personnes à l'origine des demandes (34%). Arrivent ensuite les personnes âgées (33%) et les professionnels (28%).

Il est intéressant de relever les catégories des professionnels orientant vers le CLIC :

- 31 demandes orientées par un service d'aide à domicile ou SSIAD
- 9 demandes orientées par les infirmières APA
- 34 demandes orientées par le service social des hôpitaux
- 17 demandes orientées par l'UTAS
- 7 demandes orientées par des élus
- 4 demande orientée par la MAIA
- 17 demandes orientées par des médecins traitants ou infirmiers libéraux

Le CLIC du Sud de l'Aisne assure une véritable porte d'entrée pour l'utilisateur. Son espace ressource de proximité permet de répondre à une plus grande demande du public. Pour effectuer cette mission d'accueil, l'équipe du CLIC assure tous les jours une permanence d'accueil physique et téléphonique de 9h à 12h30.

Le CLIC du Sud de l'Aisne en 2018, est reconnu également comme **un acteur du public en situation de handicap (moins de 60 ans)**. L'équipe a répondu à 593 demandes en 2018. Cet accueil commun permet de simplifier les démarches des usagers en perte d'autonomie. Le CLIC apparaît comme un acteur essentiel de proximité, accessible aux usagers.

Le travail de renforcement du partenariat avec la plateforme de Villiers St Denis a abouti à une permanence sur rendez-vous de la psychologue dans les locaux du CLIC un jeudi par mois. Cette coopération est facteur de cohérence pour notre territoire.

Devant la multiplicité des acteurs de coordination, il apparaît essentiel de veiller à la coopération entre les services. C'est pour cela que l'équipe du CLIC du Sud de l'Aisne a à cœur de rencontrer régulièrement les partenaires du territoire.

En plus de son activité, l'équipe du CLIC a mis en œuvre :

- La préparation à l'évaluation interne du service CLIC
- Des rencontres avec les partenaires : Département, communes, MAIA, SSIAD, ANCV, associations, EHPAD ...
- Des séances d'analyse des pratiques
- La promotion de la Semaine Bleue du 8 au 14 octobre 2018

La semaine Nationale des retraités et personnes âgées, appelée semaine bleue, avait pour thème : « Pour une société plus respectueuse de la planète : ensemble agissons ».

Elle constitue un temps privilégié de rencontres et de partage. Comme chaque année, le CLIC du Sud de l'Aisne coordonne ces actions. Le programme intégral est disponible sur le site : www.aisne.com

Depuis septembre 2016, le PETR a conventionné avec le Conseil Départemental pour que le CLIC réalise les permanences de la MDPH dans les locaux Pierre et Marie Curie à Château-Thierry.

1054 entretiens (physiques et téléphoniques) ont été menés sur l'année 2018

Accueil physique <i>(nombre de personnes se présentant à un point d'accueil)</i>			Accueil téléphonique <i>(nombre d'appels téléphoniques)</i>	
Nombre de personnes accueillies, quel que soit le niveau d'accueil	Dont niveau 1	Dont niveau 2	Nombre d'appels reçus téléphoniques	Nombre d'appels téléphoniques décrochés
593	323	270	461	461

2) La MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) Aisne Sud

Ce dispositif favorise le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, qui souffrent de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

La MAIA a pour mission de renforcer l'articulation des professionnels des champs sanitaire, social et médico-social qui travaillent autour de la personne et de ses aidants.



Territoire MAIA Aisne-Sud : 75,18 % des communes comprend moins de 500 habitants ce qui exprime la ruralité du territoire.

Une autre action présente dans la MAIA est la gestion de cas complexes qui permet aux usagers, dont le maintien à domicile s'avère extrêmement compliqué, de bénéficier d'un accompagnement au long cours.

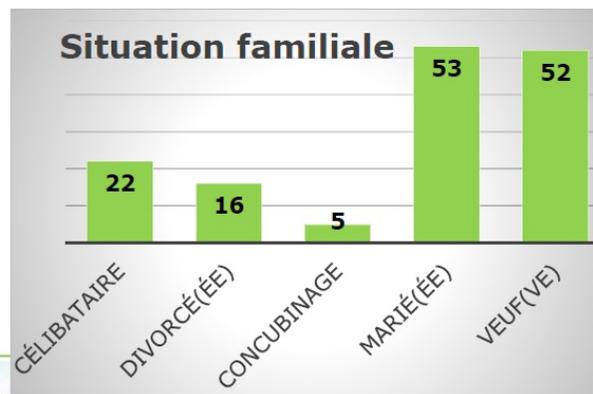
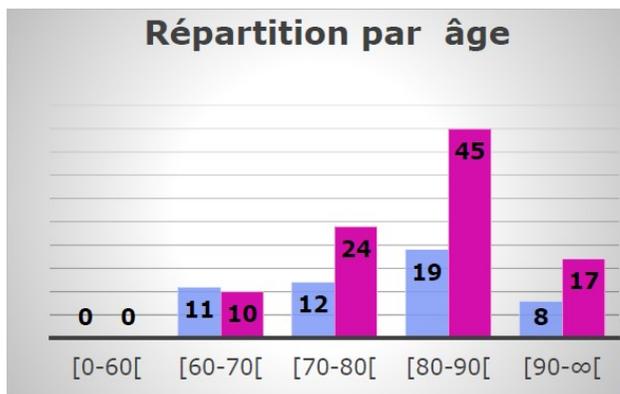
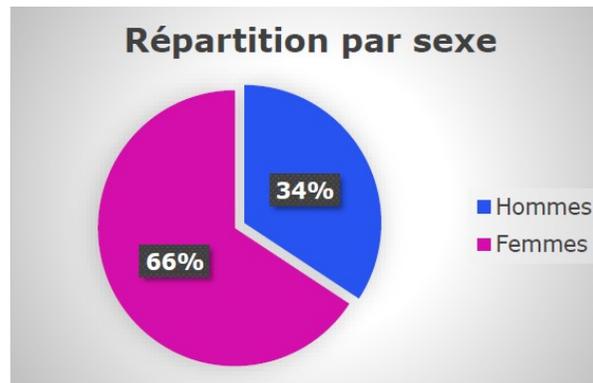
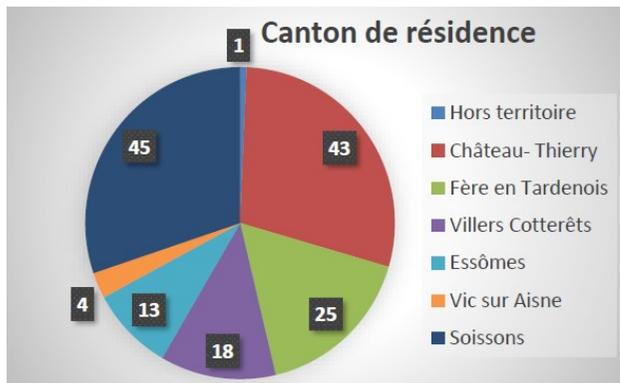
Nombre de personnes en file active :		TOTAL
Nombre de personnes accompagnées au 01/01/2018	98	141
Nombre d'entrées en 2018	43	

Nombre de personnes en file active étendue :		TOTAL
Nombre de personnes accompagnées au 01/01/2018	98	146
Nombre d'entrées en 2018	43	
Nombre de personnes n'ayant pas eu de 1ère visite à domicile en 2018	5	

Nombre de nouvelles personnes incluses en 2018 et qui bénéficient d'un accompagnement au long cours :	18
--	----

Nombre de personnes sorties de gestion de cas en 2018 :	25
--	----

Durée moyenne d'intervention en gestion de cas en 2018 :	554,93
---	--------



Il est à noter la participation à différents groupes de travail locaux (ex : contrats locaux de santé), départementaux (ex : harmonisation des pratiques en lien avec la gestion de cas), régionaux (ex : psychogériatrie) et nationaux (ex : chantiers nationaux).

Enfin, le rôle de la MAIA a permis de faire remonter des dysfonctionnements et des axes d'amélioration pour le territoire Aisne Sud.

Des actions de sensibilisation et de communication :

- Améliorer et/ou renforcer le partenariat domicile/Hôpital–Hôpital/Domicile (sensibilisation des partenaires et évaluation)
- Les alternatives à l'hospitalisation de la personne aidée quand l'aidant principal est hospitalisé ou épuisé. Mise en place de deux groupes de travail (Procédure dans le cadre d'une hospitalisation programmée –priorité au domicile, Elaboration d'une procédure dégradée d'admission en EHPAD pour les situations d'urgences et les hospitalisations de plus de 12 heures, s'il n'existe pas de possibilité de garde de nuit.)
- Organisation d'une journée d'accueil de jour pour les usagers du secteur de Fère en Tardenois
- Mise en place d'un espace de réflexion éthique
- Organiser un Ciné débat: «les aidants face à la maladie d'Alzheimer et maladie apparentée»
- Mettre en place une Formation guichet intégré à destination des secrétaires de mairies et des élus du Sud de l'Aisne
- Soirée de sensibilisation des professionnels libéraux aux ressources du territoire sur le soissonnais le 27 septembre 2018 (44 participants).
- Actualisation et suivi du site internet MAIA

www.maia-aisne-sud.fr

PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI (PTA) AISNE SUD

Pour organiser ces fonctions d'appui dans les territoires, les agences régionales de santé pourront mettre en place des plateformes territoriales d'appui (PTA), en s'appuyant sur les initiatives des professionnels, notamment ceux de ville et des communautés professionnelles territoriales de santé, en vue du maintien à domicile.

L'objectif est d'apporter un soutien pour la prise en charge des situations complexes, sans distinction ni d'âge ni de pathologie, à travers 3 types de services :

- ▶ L'information et l'orientation des professionnels vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales de leurs territoires pour répondre aux besoins des patients avec toute la réactivité requise. La plateforme peut par exemple identifier une aide à domicile, orienter vers une place en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)...
- ▶ L'appui à l'organisation des parcours complexes, dont l'organisation des admissions en établissement et des sorties. En cela, la plateforme apporte une aide pour coordonner les interventions des professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux autour du patient.
- ▶ Le soutien aux pratiques et aux initiatives professionnelles en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination. Dans ce domaine, la plateforme appuie de manière opérationnelle et logistique les projets des professionnels.

Le déclenchement des services de la plateforme est activé par le médecin traitant ou par un autre professionnel en lien avec lui. Ceci traduit la volonté d'inscrire les PTA dans le cadre d'une meilleure organisation des soins au profit du patient.

Dans une logique de cohérence, les élus du PETR – UCCSA ont acté le 11 octobre 2018 la volonté de positionner la MAIA Aisne Sud comme opérateur de la PTA afin de répondre à un appel à projet pour le territoire.

LE PROGRAMME LIAISON ENTRE LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE RURALE (LEADER)

Il est un programme de l'Union Européenne destiné à soutenir des projets en zones rurales. La stratégie 2014-2020 est axée sur la **production et la consommation des richesses locales pour maintenir et créer de l'emploi sur le territoire.**

Une enveloppe de 1.8 millions d'euros a été attribuée au territoire sur plusieurs actions dont :

Fiche action n°1 : Développement et renforcement de filières locales dans les aspects de production, de transformation et de commercialisation

Objectifs :

- Renforcer les productions, développer les filières courtes
- Permettre un meilleur positionnement des acteurs dans le tissu économique local
- Maintenir et créer de l'emploi sur le territoire

Publics cibles (non exhaustif) :

- Artisans, commerçants et agriculteurs...

Types d'opération :

- Création et installation d'équipement de commercialisation, soutien à la filière bois-forêt, professionnalisation d'un réseau d'acteurs

Fiche action n°2 : Soutien à une économie de tourisme basée sur les ressources identitaires du Sud de l'Aisne

Objectifs :

- Soutenir le tourisme local et mettre en avant les richesses et le patrimoine naturel, culturel et historique du Sud de l'Aisne
- Favoriser les retombées économiques locales par une augmentation de l'activité touristique

Publics cibles (non exhaustif) :

- Association, maison du tourisme, acteurs économiques, collectivités

Type d'opération :

- Modernisation et développement d'activités et produits touristiques, amélioration et création d'hébergements et d'équipements touristiques

Fiche action n°3 : Implication, responsabilisation et information à la population.

Objectifs :

- Informer et responsabiliser les citoyens, en leur permettant d'être des acteurs et des ambassadeurs à part entière du territoire et de ses richesses locales
- Impliquer les citoyens dans le processus de développement pour qu'ils s'approprient le territoire notamment à travers leur consommation

Publics cibles (non exhaustif) :

- Association, collectivités, groupement...

Type d'opération :

- Actions de sensibilisation et de formation, soutien à l'implantation de lieux de mise en réseau, soutien d'actes citoyens

Deux projets ont été votés en comité de programmation :

- Association les Ambassadeurs du terroir et du tourisme en Vallée de Marne : « Champagne et vous 2016 »
- Commune de Mézy-Moulins : « Extension et aménagement de nouveaux espaces pour un accueil touristique »

Ils ont mobilisé 124 664,52 € de FEADER - LEADER.

Un avenant a été acté afin d'étendre les possibilités d'intervention du LEADER et de répondre aux besoins des porteurs de projets

Enfin, le Comité syndical et le Comité de programmation LEADER ont voté la participation du Sud de l'Aisne au projet de coopération avec les autres GALs Picards.

En effet, la coopération est un élément indissociable du programme LEADER et constitue l'un des outils fondamentaux pour enrichir la stratégie des territoires. L'objectif de la coopération est de créer et renforcer des partenariats afin de partager avec d'autres territoires sur des thématiques communes et de répondre voire de co-construire ensemble des solutions.

De plus, la nécessité d'une dynamique de réseau sur des problématiques et des enjeux communs est apparue mais aussi l'obligation de réaliser les évaluations à mi-parcours et finale des candidatures LEADER.

CONTRAT DE RURALITÉ

Dispositif issu du 3e comité interministériel aux ruralités de mai 2016, le contrat de ruralité vise à coordonner les moyens techniques, humains et financiers pour accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle d'un bassin de vie.

Ce dispositif est copiloté entre l'Etat et le territoire (PETR – UCCSA).

En 2018, les projets suivants ont été accompagnés :

CARCT	ETAMPES SUR MARNE	Création d'un pôle d'activités et de services phase 2
CARCT	CHATEAU-THIERRY	Réhabilitation de l'Hôtel-Dieu
CARCT	FERE EN TARDENOIS	Restauration piste d'athlétisme de Fère-en-Tardenois
CC DU CANTON DE CHARLY-SUR-MARNE	CC DU CANTON DE CHARLY-SUR-MARNE	Développement des services à la population en milieu rural sur le territoire
CHATEAU-THIERRY	CHATEAU-THIERRY	Aménagement des abords du Palais des Rencontres
CONDÉ-EN-BRIE	CONDÉ-EN-BRIE	Création d'une place publique avec gradins et aire de camping-car
CRÉZANCY	CRÉZANCY	Extension du bâtiment regroupant les services à la population
JAULGONNE	JAULGONNE	Création d'un centre de loisirs
MONTREUIL-AUX-LIONS	MONTREUIL-AUX-LIONS	Aménagement permettant l'accessibilité aux services publics et commerces de la commune (1ère phase)
NOGENT L'ARTAUD	NOGENT L'ARTAUD	Construction d'un groupe scolaire (1ère phase)
PETR-UCCSA	PETR-UCCSA	Accompagnement du territoire à la transition écologique et énergétique
VALLÉES-EN-CHAMPAGNE	VALLÉES-EN-CHAMPAGNE	Création d'un circuit de randonnée touristique centenaire et restauration d'un pont patrimonial historique



875 373.85 euros ont été attribués par l'Etat

12 projets ont été retenus, ce qui représente plus de **7 millions d'euros** déployés par les collectivités locales et leurs cofinanceurs sur le territoire.

Afin de répondre aux besoins exprimés, plus de **55%** de l'enveloppe du Sud de l'Aisne ont été consacrés en 2018 à améliorer l'accessibilité des habitants aux équipements et aux services publics ou de soins, **20%** dédiés à la cohésion sociale **18%** dédiés à l'attractivité du territoire

POLITIQUE RÉGIONALE D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUILIBRE DES TERRITOIRES (PRADET)

Un nouveau projet de territoire régional va émerger avec l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Cette évolution induit la définition d'une nouvelle Politique Régionale d'Aménagement et d'Équilibre des Territoires (PRADET) pour la période 2016 – 2021.

9 espaces de dialogue ont été constitués au niveau régional dont l'espace de dialogue Aisne-Sud (Laon, Soissons, Sud de l'Aisne)

3 axes de développement ont été partagés par l'espace de dialogue Aisne-Sud et constituent le socle du cadre stratégique à savoir : **la mobilité** (ferré et routier notamment pour favoriser les échanges avec les territoires limitrophes), **l'économie** (Les parcs d'activités et réhabilitation de friches, Les centres villes et centres bourgs relais, Le tourisme) et **la résidentialisation** = besoins des résidents (L'habitat, le développement des quartiers de gare, accès aux soins).

Le PETR est donc un acteur de ce nouveau découpage Laon, Soissons, Sud de l'Aisne mais il est aussi actif dans les ateliers organisés par la Région afin de faire remonter la voix et les préoccupations du territoire.

En 2018, la création d'un pôle d'activité et de services au sein du quartier de gare de Château – Thierry (Aiguillage) a bénéficié d'un accompagnement.

FESTIVAL MUSIQUE EN OMOIS

Festival organisé tous les étés, dans une ville ou un village de chaque territoire. Il permet à tous les habitants d'accéder à la culture et de partager un moment convivial.

- **29 juin à Brasles** : Bazar et Bémol, Yoan Vellaud, Raph'Poutine
- **6 juillet à Chézy en Orxois** Tankus the Henge, Efyx, Raph Poutine
- **13 juillet à Château-Thierry** Ours, SAMIFATI, Raph Poutine
- **20 juillet à Nogent L'Artaud** Anaelle, Rich Robin, Zompa Family
- **27 juillet à Ronchères** Mon Côté Punk, Raph Poutine, Michel c'est comment ?
- **3 aout à Dhuis-et-Morin en Brie** Ginkgoa, Justin Blaiz, Raph Poutine



Fréquentation 2018		
9/06	Brasles	700
06/07	Chézy en Orxois	650
13/07	Château Thierry	1800
20/07	Nogent l'Artaud	650
27/07	Ronchères	650
3/08	Dhuys et Morin en Brie	600
total		5100



www.musique-en-omois.com

MUSIQUE EN OMOIS 2018

06/07 CHEZY-EN-ORXOIS TANKUS THE HENGY + Show Laser

23/07 CHATEAU-THIERRY SAMI FATTI ET OUFÉ + Spectacle Pyrotechnique

20/07 NOGENT L'ARTAUD ZOMPA FAMILY + Feu d'Artifice

27/07 RONCHÈRES MON CÔTÉ PUNK + Feu d'Artifice

03/08 DHUYS ET MORIN-EN-BRIE (MARCHAIS-EN-BRIE) GINK GOA

28/06 GLAND ET BRASLES BAZAR ET BÉMOLS

CONCERTS GRATUITS À PARTIR DE 20H

PETIT UCCSA
Pôle d'Équipes, Tribunes et Bars
100 rue de l'Église - 77100 - LAGNY-EN-BRIE

MUSIQUE EN OMOIS EST ORGANISÉ PAR LE
PETIT - UCCSA, FERME DU RICHALLEY, FORBROY
TEL : 03 23 71 04 90
L'association agréée 2-1081522 de 191047010
Crédit photo: Nicolas DUBREUIL / D'après: Christophe DUBREUIL / PETIT - UCCSA

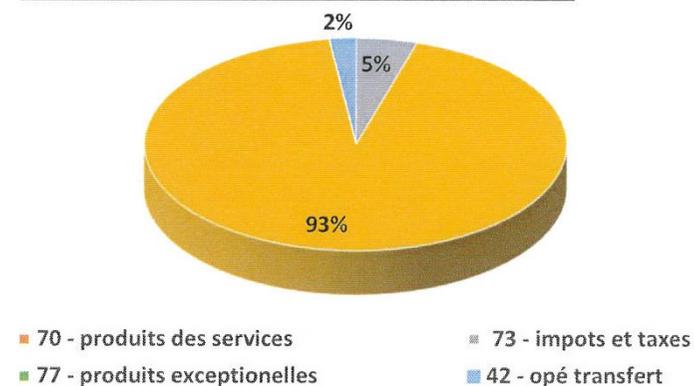
• PÔLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Pole administratif : Il est en charge de la gestion des affaires courantes, des finances, des ressources humaines et des actions liées à la réalisation des missions.

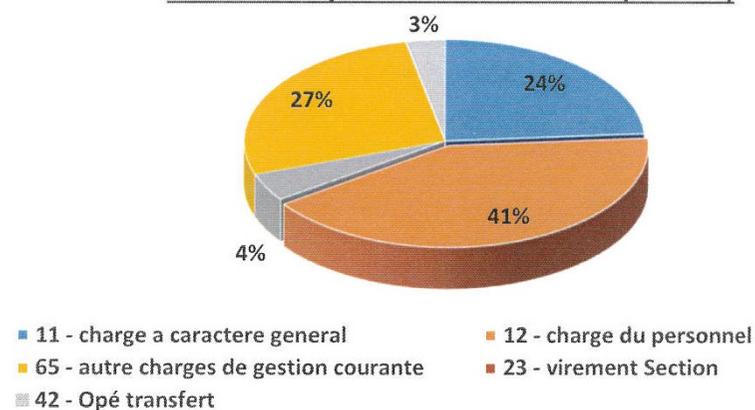
Compte administratif 2018

	DEPENSES	RECETTES	TOTAL
Réalisations de l'exercice			
Section de Fonctionnement	1 811 513,84 €	1 809 903,26 €	- 1 610,58 €
Section d'Investissement	74 477,05 €	68 767,95 €	- 5 709,10 €
Total	1 885 990,89 €	1 878 671,21 €	- 7 319,68 €
Reports de l'exercice N - 1			
Section de Fonctionnement		134 492,31 €	134 492,31 €
Section d'Investissement	3 674,92 €		- 3 674,92 €
Total report N - 1	3 674,92 €	134 492,31 €	130 817,39 €
Résultat d'exécution			123 497,71 €
Reste à réaliser en Investissement	3 000,00 €	6 596,75 €	3 596,75 €
TOTAL CUMULE	1 892 665,81 €	2 019 760,27 €	127 094,46 €

C.A 2018 - Recettes Fonctionnement (1 810K€)



C.A 2018 - Dépenses Fonctionnement (1 812K€)



Au 31 décembre 2018 : 18 agents (TITULAIRES : 13 et NON TITULAIRES : 5) ⇒ **ETP : 16,22**

	2016			2017			2018 (au 31 décembre)	
	titulaires	non titulaires	CUI	titulaires	non titulaires	CUI	titulaires	non titulaires
Catégorie A	4	7		4	7		3	3
Catégorie B	2			2			4	
Catégorie C	7	3	2	7	2		6	2
<i>Sous total</i>	13	10	2	13	9	0	13	5
Total	25			22			18	

- **Communication** : la mission comprend la conception et la réalisation de supports de communication et d'identités visuelles, maintenance informatique en interne. La réalisation de prestations externes est possible.

- **Hébergement et entretien des locaux** : accueil, entretien et location des locaux : salles de réunions, salles de réception, cuisine équipée, hébergement (68 couchages au total répartis en 13 chambres collectives).

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Rendu obligatoire dans le PETR, le conseil de développement était déjà présent et actif au sein du Pays. Son règlement intérieur est intégré aux statuts du PETR. Il remplit une mission consultative auprès des élu(e)s du territoire. Il est un lieu d'expression et de dialogue entre des personnes d'horizons très divers qui expriment leurs idées, les mettent en étude et en débat. Ils réfléchissent sur des projets au profit du territoire et de ses habitants.

La CARCT a également l'obligation de créer son propre Conseil de Développement. Aussi, des réflexions sont engagées afin d'avoir une cohérence et une efficacité au service du territoire. L'animatrice est partagée entre les deux Codevs

Président du Conseil de Développement Territorial du Sud de l'Aisne : Michel BAROUX



MAISON DU TOURISME *LES PORTES DE LA CHAMPAGNE*

Le 12 juillet 2013, les élus de l'UCCSA ont voté la création de la Maison du Tourisme du Sud de l'Aisne. Il s'agit d'un Office de Tourisme intercommunautaire, né de la fusion des différents Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives existants sur le territoire, sous forme d'un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC). La Maison du Tourisme se constitue d'un comité de direction qui regroupe les élus et les prestataires touristiques du territoire. Il délibère sur toutes les questions intéressant le fonctionnement et l'activité de la Maison du Tourisme. L'objectif est de faire du Sud de l'Aisne une véritable destination touristique reconnue.



Le PETR - UCCSA possède la compétence de promotion et de développement touristique sur le territoire. Il a notamment pour mission la collecte et le reversement de la taxe de séjour.

⇒ VOIR LE RAPPORT D'ACTIVITES DE LA MAISON DU TOURISME

• Au 12/04/18, le Comité syndical a voté la modification de la compétence « développement et promotion touristique » du PETR – UCCSA. L'Arrêté préfectoral du 14 juin 2013 qui actait la compétence développement et promotion touristique de l'UCCSA pour la :

- création, aménagement et gestion d'équipements touristiques et de zones touristiques déclarées d'intérêt communautaire,
- réalisation de la signalétique touristique,

- ingénierie et stratégie de développement touristique
- création et soutien aux actions de l'office de tourisme

A été redéfinie ainsi:

- ingénierie et stratégie de développement touristique
- création et soutien aux actions de la Maison du Tourisme

- Suite à la candidature retenue du PETR – UCCSA pour l'appel à Manifestation d'Intérêt Hauts de France : « création d'espaces de rayonnement touristique contribuant à l'attractivité régionale », il était nécessaire de prendre appui sur une stratégie touristique territoriale adaptée qui a été menée en partenariat avec la Maison du tourisme Les Portes de la Champagne et l'Agence Aisne Tourisme,

Cette mission d'étude stratégique territoriale a donné lieu à une première phase de diagnostic puis d'actions (2019).

- Enfin, le PETR – UCCSA a accompagné et participé au projet du: Tourisme Ferroviaire de la Brie Champenoise à l'Omois (TFBCO) pour une circulation du public touristique sur la ligne ferroviaire entre Artonges et Montmirail

Annexe 1 : Périmètre du PETR-UCCSA

- **La Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne (C4)** a été créée le 31 décembre 1995.

Elle regroupe **21 communes** (Bézu-le-Guéry, Charly-sur-Marne, Chézy-sur- Marne, Coupru, Crouttes-sur-Marne, Domptin, Essises, La Chapelle-sur-Chézy, L'Épine-aux-Bois, Lucy-le-Bocage, Marigny-en-Orxois, Montfaucon, Montreuil-aux-Lions, Nogent-l'Artaud, Pavant, Romény-sur-Marne, Saulchery, Vendières, Veully-la-Poterie, Viels-Maisons, Villiers-Saint-Denis),

- **La Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT)** a été créée le 1^{er} janvier 2017.

Elle regroupe 87 communes des anciennes Communautés de Communes :

- **Communauté de Communes du Canton de Condé en Brie (4CB)** a été créée le 2 juin 1995. Elle regroupe **21 communes** (Barzy-sur-Marne, Celles-lès-Condé, Chartèves, Condé-en-Brie, Connigis, Courboin, Courtemont-Varenes, Crézancy, Dhuys-et-Morin-en-Brie, Jaulgonne, Monthurel, Montigny-lès-Condé, Montlevon, Pargny-la-Dhuys, Passy-sur-Marne, Reuilly-Sauvigny, Rozoy-Bellevalle, Saint-Eugène, Trélou-sur-Marne, Vallées-en-Champagne, Viffort),

- **Communauté de Communes de l'Ourcq et du Clignon (CCOC)** a été créée le 2 juin 1995. Elle regroupe **21 communes** : Armentières-sur-Ourcq, Bonnevalyn, Brumetz, Bussiares, Chézy-en-Orxois, Courchamps, Gandelu, Grisolles, Hautevesnes, La Croix-sur-Ourcq, Latilly, Licy-Clignon, Monthiers, Montigny-l'Allier, Neuilly-Saint-Front, Priez, Rozet-Saint-Albin, Saint-Gengoulph, Sommelans, Torcy en-Valois, Vichel-Nanteuil),

- **Communauté de Communes du Tardenois (CCT)** a été créée le 23 décembre 1996. Elle regroupe **20 communes** (Beuvarde, Bruyères-sur-Fère, Cierges, Coulonges-Cohan, Courmont, Dravegny, Fère-en-Tardenois, Fresnes-en-Tardenois, Goussancourt, Le Charmel, Loupeigne, Mareuil-en-Dôle, Nanteuil-Notre-Dame, Ronchères, Saponay, Sergy, Seringes-et-Nesles, Vézilly, Villers-Agron, Villers-sur-Fère),

- **Communauté de Communes de la Région de Château Thierry (CCRCT)** a été créée le 31 décembre 1995. Elle regroupe **25 communes** (Azy-sur-Marne, Belleau, Bézu-Saint-Germain, Blesmes, Bonneil, Bouresches, Brasles, Brécy, Château-Thierry, Chierry, Coincy l'Abbaye, Époux-Bézu, Épièdes, Essômes-sur-Marne, Étampes-sur-Marne, Étrépilly, Fossoy, Gland),